



Équipe ressource :

CPE : Mme CUOMO, M Bayle

CPL : Mme BLOT français, Mme Martin anglais, Mme Peyret Maths et Mme Bussez Tillet, coordo ULIS



Alerte

Par qui ?

- Élève
- Personnel de l'établissement
- Parents d'élève

Comment ?

- Échange verbal
- Pronote

Prise de contact avec la cible par l'équipe ressource

Analyse de la situation

Hors pHARe

Traitement par la vie scolaire



Traitement

1^{er} entretien avec la cible

2^{ème} entretien avec la cible pour mesurer l'évolution de la situation

1^{er} entretien avec le(s) intimidateur(s) présumés et/ou témoin(s)

2^{ème} entretien avec le(s) intimidateur(s) présumés et/ou témoin(s) pour mesurer l'évolution de la situation

Information des parents de la cible

- De la situation de leur enfant
- De la MPP

Un message de synthèse de l'entretien avec la présentation de la MPP sera adressé à la famille via pronote

Tous les entretiens sont réalisés sur la base de la méthode de préoccupation partagée (MPP)

2 jours

15 jours



Suivi et décision

Amélioration de la situation :
Fin de prise en charge par l'équipe pHARe

Statu quo ou détérioration :
Rappel à la sanction par le chef d'établissement